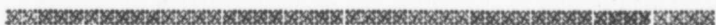




Chronique de la Terre-Sainte



LES DERNIERS INCIDENTS DE BETHLÉEM

EN janvier dernier, la *Presse associée* lançait une dépêche, reproduite par les journaux et en particulier par un journal de Québec, d'après laquelle des troubles avaient eu lieu à Bethléem, au sanctuaire de la Nativité, entre les Grecs et les Latins. Ceux-ci, c'est-à-dire les Franciscains, auraient empêché les Grecs de faire leurs cérémonies, il s'en serait ensuivi bagarre et effusion de sang.

Pour qui connaît les Grecs en Orient, il était facile de deviner de quel côté étaient les agresseurs ; il nous était impossible cependant de rien préciser avant d'avoir reçu des renseignements officiels de Terre-Sainte.

Une lettre du R. P. Vicairé Custodial, publiée dans l'*Univers* (en février) met les choses au point. On peut y voir que, suivant une pratique chère aux Grecs, à l'occasion de leur fête de Noël qu'ils célébraient au Sanctuaire de Bethléem, le 7 janvier, ils voulurent empiéter sur les droits des Latins, et suivre un passage où ils n'étaient pas autorisés à passer. C'était durant la nuit du 7 janvier, à une heure du matin. Les deux frères sacristains veillaient et arrêtaient au passage deux diacres grecs qui déjà avaient franchi l'espace qui leur était interdit. La foule des Grecs se rua sur eux. Mais, malgré les coups qui pleuvaient sur leurs têtes, les Franciscains tinrent bon jusqu'à l'arrivée des soldats turcs qui occupèrent militairement la place avec maintien du *statu quo* jusqu'à ce que les autorités eussent décidé.

Le R^{me} Père Custode qui était présent à Bethléem fut prévenu aussitôt ; il affirma les droits des Latins, et fit lire publiquement le règlement qui déterminait, dans l'occurrence, les droits respectifs des uns et des autres ; les Grecs étaient évidemment dans leur tort. Le *Mudir*, gouverneur de Bethléem, apporta lui aussi le règlement qu'il avait entre les mains. C'était le même, en tout conforme à celui que venait de faire lire le R^{me} Père Custode.

Il était
ils voulai
aux Latir
cédents c
c'était s'e
sur la pi
des effor
justice o
sur l'escal

Le Cu

Avisés

de Jérusa

rent sur l

La fou

latine éta

nie, un je

des deux

démêlés

Son Ex

M. le G

passe, ca

gouverne

tion, de n

passage

ment de

chrétienté

ment de

torat.

Le R.

Paternité

exécutée,

d'elle.

« Pour

et de n'é

autorités

tain poin

plusieurs

et les rel